

**Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax
MRC de l'Érable
Province de Québec**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-SOPHIE-D'HALIFAX TENUE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 10
RUE DE L'ÉGLISE CE 16 NOVEMBRE 2021, À 19h00, SOUS LA
PRÉSIDENTE DE MONSIEUR CHRISTIAN DAIGLE, MAIRE.**

Sont présents à cette séance :

Madame Manon Lambert	conseillère numéro	1
Madame Marie-Michelle Roux	conseiller numéro	2
Monsieur Pierre Gosselin	conseiller numéro	3
Monsieur Vincent Beaudoin	conseiller numéro	4
Monsieur Étienne Vigneault	conseiller numéro	5
Monsieur Jean Goulet	conseiller numéro	6

Secrétaire d'assemblée : Madame Julie Paris

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 12 octobre 2021
4. Adoption du procès-verbal séance extraordinaire du 25 octobre 2021
5. Acceptation des comptes à payer en date du 31 octobre 2021
6. Dépôt de la liste des personnes en défaut de paiement de taxes
7. Assemblée de consultation Règlement # 69-2021 Règlement modifiant le Règlement d'amendement au Plan d'urbanisme
8. Adoption du Règlement # 69-2021 Règlement modifiant le Règlement d'amendement au plan d'urbanisme
9. Changement signataire – Caisse populaire Desjardins
10. Nomination mairesse suppléante
11. Attribution des comités
12. Renouvellement entente loisirs 2022- Ville de Plessisville
13. Fermeture du bureau municipal période des fêtes
14. Renouvellement adhésion FQM
15. Renouvellement adhésion ADMQ
16. Renouvellement ORAPE- Gros encombrant
17. Demande de don fête des enfants
18. Demande de participation dîner de Noël- FADOQ
19. Semaine des proches aidants
20. Autorisation évaluation moteur de la niveleuse
21. Autorisation vente ponceau
22. Varia
23. Période de questions
24. Levée de la séance

490-11-21

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Vincent Beaudoin, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que l'ordre du jour soit adopté et en laissant l'item varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

491-11-21

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 OCTOBRE 2021

Il est proposé par Madame Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 octobre est adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

492-11-21

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 OCTOBRE 2021

Il est proposé par Monsieur Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 octobre 2021 est adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

493-11-21

ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 31 OCTOBRE 2021

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière a déposé aux membres du conseil la liste des comptes du mois d'octobre 2021 de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax, totalisant un montant de 142 244.03 \$;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil reconnaissent en avoir pris connaissance;

CONSIDÉRANT l'article 3.1 du règlement numéro 53-2018 intitulé *Règlement délégrant le pouvoir de dépenser et décrétant les règles de contrôles et de suivi budgétaire*;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière atteste que, conformément à l'article 961 du *Code municipal du Québec*, il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses énumérées dans la liste des factures du mois d'octobre 2021 de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax, totalisant 142 244.03 \$;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Marie-Michelle Roux appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil

QUE les comptes énumérés soient approuvés et payés, conformément à la liste remise aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-haut.

Signer ce ___ du mois de _____ 2021

DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES EN DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXE

Madame Julie Paris, directrice générale secrétaire-trésorière, dépose aux membres du conseil une liste des personnes en défaut de paiement pour les taxes impayées en date du 16 novembre 2021.

**ASSEMBLÉE DE CONSULTATION RÈGLEMENT NUMÉRO 69-2021 RÈGLEMENT
MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'AMENDEMENT AU PLAN D'URBANISME**

L'assemblée a débuté à 19h20 à et s'est terminé à 19h20:
Aucune question n'a été posée.

494-11-21

**RÉSOLUTION ADOPTANT LE RÈGLEMENT D'AMENDEMENT AU PLAN
D'URBANISME**

Sur proposition de Madame Marie-Michelle Roux conseillère, appuyée et résolu à l'unanimité des membres du conseil que le règlement intitulé « Règlement n°69-2021 amendant le Plan d'urbanisme n° 30-2016 de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax », est adopté.

Règlement # 69-2021 amendant le Règlement de Plan d'urbanisme n° 30-2016 de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax a adopté le Règlement de Plan d'urbanisme n° 30-2016 et que celui-ci est toujours en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a le pouvoir, en vertu de la loi, de modifier son règlement de Plan d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax a élaboré un Programme particulier d'urbanisme (PPU) et qu'elle désire l'intégrer au Plan d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de modifier le Plan d'urbanisme afin d'assujettir un secteur à un Programme particulier d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE le Programme particulier d'urbanisme vise à planifier un développement résidentiel cadrant avec les besoins de la communauté et la mise en valeur du paysage;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption du présent projet de règlement, les Règlements de zonage et de lotissement devront aussi être amendés afin d'assurer la concordance, le tout selon les dispositions applicables de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

CONSIDÉRANT QUE la procédure d'adoption a été régulièrement suivie;

À CES CAUSES QU'il soit ordonné et statué et il est ordonné et statué comme suit :

Article 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2

L'annexe 2, intitulée « Plan d'aménagement résidentiel intégré » est abrogée.

Article 3

L'annexe 3, intitulé « Programme particulier d'urbanisme » est ajoutée. Le contenu de l'annexe 3 correspond aux dispositions contenues dans le document intitulé « Programme particulier d'urbanisme de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax », daté du 29 septembre 2021. Le Programme particulier d'urbanisme est intégré au Plan d'urbanisme pour en faire partie intégrante.

Ce document est joint à l'annexe A du présent règlement pour en faire partie intégrante.

Article 4

L'article 10.4.2 intitulé « L'affectation résidentielle » est modifié par le remplacement du contenu de l'article par le contenu suivant :

« L'affectation résidentielle, située au sud de la rue Principale, comporte deux (2) résidences et un terrain vacant de plus de six (6) hectares. Ce terrain vacant est voué

au développement résidentiel basse densité. Les logements l'intergénérationnel sont autorisés à même les habitations unifamiliales ainsi que deux terrains sont réservées pour des habitations multifamiliales.

Ce terrain vacant sera desservi par les deux réseaux et il fait l'objet d'un Programme particulier d'urbanisme PPU (voir annexe 3). »

Article 5

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

495-11-21

CHANGEMENT SIGNATAIRE- CAISSE POPULAIRE DESJARDINS

CONSIDÉRANT QUE suite aux élections municipales de 2021 il y a eu un changement au poste de maire ;

CONSIDÉRANT QUE Madame Marie-Claude Chouinard a été remplacée par Monsieur Christian Daigle au poste de maire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Étienne Vigneault, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil de retirer Madame Marie-Claude Chouinard et d'ajouter Monsieur Christian Daigle comme signataire au compte de la Caisse Populaire Desjardins.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

496-11-21

NOMINATION MAIRESSE SUPPLÉANTE

CONSIDÉRANT QUE le mandat de Madame Manon Lambert comme mairesse suppléante est venu à échéance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Gosselin, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil de renouveler le mandat de Madame Manon Lambert comme mairesse suppléante pour un mandat d'un an.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE, Madame Manon Lambert siège au conseil de la MRC de l'Érable en cas d'absence de Monsieur Christian Daigle maire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

497-11-21

ATTRIBUTION DES COMITÉS

Il est proposé par Madame Manon Lambert appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'attribuer les comités suivants :

- Espace Sophia : Monsieur Vincent Beaudoin
- Loisirs et partenaire 12/18 : Madame Marie-Michelle Roux
- Scolaire et Service de garde : Madame Marie-Michelle Roux
- Aqueduc égout et bâtiments : Monsieur Étienne Vigneault
- Fibre internet : Monsieur Étienne Vigneault
- Voirie et bâtiment : Messieurs Jean Goulet et Pierre Gosselin
- Politique familiale : Madame Manon Lambert
- CCU : Madame Manon Lambert

Adoptée à l'unanimité des conseillers

498-11-21

RENOUVELLEMENT ENTENTE LOISIRS 2022- VILLE DE PLESSISVILLE

Il est proposé par Monsieur Vincent Beaudoin, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil de renouveler l'entente de loisirs pour l'année 2022 auprès de la Ville de Plessisville au montant de 2448\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

499-11-21

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL PÉRIODE DES FÊTES

Il est proposé par Madame Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'autoriser la fermeture du bureau municipal pour la période des fêtes pour les semaines du 19 et 26 décembre 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

500-11-21

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION FQM- 2022

Il est proposé par Monsieur Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil de renouveler l'adhésion FQM pour l'année 2022 au montant de 1165\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

501-11-21

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION ADMQ -2022

Il est proposé par Madame Marie-Michelle Roux, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil de renouveler l'adhésion ADMQ pour l'année 2022.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

502-11-21

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE AVEC ORAPE- GROS ENCOMBRANTS 2022 ET 2023

Il est proposé par Monsieur Vincent Beaudoin, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil de renouveler l'entente avec ORAPE pour les gros encombrants pour les années 2022 et 2023 au prix suivant :

- 2022 : 1385.00\$
- 2023 : 1480.00\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers

503-11-21

DEMANDE DE DON POUR LA FÊTE DES ENFANTS 2021

Il est proposé par Madame Marie-Michelle Roux, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter la demande de don pour la fête des enfants 2021 pour un montant de 750.00\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers

504-11-21

DEMANDE DE PARTICIPATION DÎNER DE NOËL – FADOQ

Il est proposé par Monsieur Pierre Gosselin, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'acheter 8 billets pour participer au dîner de Noël de la FADOQ pour un montant de 200.00\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers

505-11-21

SEMAINE DES PROCHES AIDANTS

Il est proposé par Madame Manon Lambert, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil de souligner par une mention spéciale la Semaine nationale des proches aidants et de ce fait, reconnaître leur engagement dans le soutien d'un proche.

La Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax célébra du 7 au 13 novembre 2021, la Semaine nationale des personnes proches aidantes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

506-11-21

ESTIMATION DE L'ÉTAT DU MOTEUR – NIVELEUSE

Il est proposé par Monsieur Vincent Beaudoin, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'autoriser Madame Julie Paris à demander une estimation pour l'état du moteur de la niveleuse.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

507-11-21

AUTORISATION VENTE PONCEAU

Il est proposé par Monsieur Pierre Gosselin, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'autoriser la vente des ponceaux usagés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

508-11-21

BAIL DE LOCATION ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE-D'HALIFAX ET CASA SOPHIA – ESPACE SOPHIA

Il est proposé par Monsieur Vincent Beaudoin, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'autoriser Madame Julie Paris, directrice générale à signer un bail de location entre la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax et Casa Sophia pour la location du bâtiment au 20 rue de l'Église. Ce bail est autorisé pour une durée d'un an. Il est également résolu que ledit bail soit à titre gracieux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

509-11-21

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur Pierre Gosselin appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la présente séance soit levée à 20h04

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Je, Christian Daigle, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'ils contiennent au sens de l'article 142(2) du *Code Municipal du Québec*.

Christian Daigle
Maire

Julie Paris
Directrice générale et greffière-
Trésorière